## REPUBLIQUE FRANCAISE

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

# DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil SEIZE, le 19 NOVEMBRE, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 17H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

<u>Etaient présents</u>: C. BOUSSU-M. DALAIS -MF JURBERT-MOURET A-BOYER MAXIME-ODETTE GUBERT-

Absents: -DE PEREIRA AMEDEO (pouvoir C. BOUSSU)

JANY DILLARD-FRANCOIS JAUFFRET

Le quorum est atteint, Mme le maire déclare la séance ouverte

A l'unanimité des membres présents, BOYER MAXIME est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

Approbation des comptes rendus 24062016 / 29082016

Aucune observation n'est formulée

Adoptés à l'unanimité des membres présents

Mme le maire demande l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour

### -demande DETR/CG19 Accessibilité salle des fêtes

Le conseil municipal a décidé de procéder à la mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes avec reprises de l'assainissement et des eaux pluviales

L'atelier d'architecture Nathalie FOURTET St julien aux bois estime les travaux honoraires compris à 68051.20€ht

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ce chiffrage

\*\*\*Sollicite de M. LE PREFET une subvention au titre de la DETR 2017 pour un montant de 21776.38€ mobilisant 32% du cout HT

Sollicite le bonus développement durable

\*\*\*sollicite aussi le conseil départemental 19 au titre des équipements communaux-travaux d'aménagement pour l'accessibilité des PMR pour un montant de 15000€ plafond de subvention mobilisant 25% du cout HT

Autorise MME LE MAIRE à signer tous les documents utiles à cette opération

#### -CG19 valorisation site TDM

Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal décide de réaliser des travaux à hauteur de 26340€HT pour la mise en valeur des aménagements dans le village d'accueil, aux abords du site et de solliciter une subvention auprès du CG19

De 20% pour une 1ere tranche de travaux de restauration soit 5268€ dans le cadre du CTA

#### PROLONGATION DE CAE POUR UNE ANNEE

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise MME LE MAIRE à signer en décembre 2016 avec Pôle Emploi une convention pour prolonger de 12 mois le CAE de l'agent d'entretien aux TDM

Du 18012017 au 17012018(aide de l'état 70%)

# RECRUTEMENT AGENT SAISONNIER 80% PREPARATION ET OUVERTURE SAISON TDM2017

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser le maire à recruter un agent en raison d'un accroissement saisonnier d'activité agent non titulaire pour préparer la saison 2017

Le poste sera ouvert à compter du 01012017 jusqu'au 30062017

Cet agent assurera des fonctions d'accueil de guidage et de médiation du patrimoine pour une durée hebdomadaire de 28h annualisables

MME LE MAIRE est chargée du recrutement de l'agent et habilitée à conclure un contrat d'engagement

### AVANCEMENT DE GRADE MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

MME LE MAIRE propose à l'assemblée la suppression de 1 emploi d'adjoint technique de 1 classe à temps complet à raison de 35h hebdomadaires

-la création de 1 emploi d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe à tps complet à raison de 35h hebdomadaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'adopter la suppression et création d'emploi ainsi proposé

#### DEMANDE DE SUBVENTION EDF VALORISATION DU SITE DES TDM

Après en avoir délibéré le conseil municipal sollicite auprès d'EDF une subvention de 8300€ sur des travaux d'aménagement et de mise en valeur dans le village d'accueil des TDM, aux abords du site

Adoptée à l'unanimité

#### ENQUETE PUBLIQUE FRAIS DE PROCEDURE

#### DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUETEUR

MME LE MAIRE rappelle la délibération du 24062016 relative au déclassement et mise en l'enquête de divers chemins ruraux et donne lecture d'une liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur au titre de l'année 2016

Après avoir entendu les explications le conseil municipal à l'unanimité désigne M.JMARC CROIZET à ces fonctions

Dit que les frais de bornage notariés enquête parution presse seront à la charge de la collectivité

L'achat ou vente de terrain à l'euro

## ASSIETTE DES COUPES DE BOIS EXERCICE 2017 DANS LES FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Le conseil municipal après en avoir délibéré confirme l'inscription à l'état d'assiette en 2017 des coupes à opérer cette année pour des raisons sylvicoles

Dépôt forêt communale parcelle unique coupe rase vente

Forêt communale parcelle unique 2eme coupe d'amélioration vente

Autorise MME LE MAIRE à signer tout document en rapport avec cette opération

#### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE gpt forestier de Soult

MME LE MAIRE indique à l'assemblée que le GPT FORESTIER de Soult a sollicité une aide financière auprès de la Commune

\*\*\*pour-l'aménagement d'une place de dépôt LE CROS

Cette place servirait à la fois à la sortie des bois du GF et à la Commune

\*\*\* et pour l'abattage et le nettoyage d'une parcelle boisée

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise MME LE MAIRE à verser une subvention à hauteur de 1492.50€ (place de dépôt 1080€ + coupe de bois 412.50€) au GPT FORESTIER de Soult pour permettre la réalisation de ces travaux d'entretien

Le règlement de cette subvention sera pris sur les crédits inscrits à l'article 6574 de la section de fonctionnement du BP2016 de la Commune

#### **BILAN SAISON 2016/MERLE/SERMUS**

\*\*\*Présentation du bilan DEPENSES/RECETTES du gîte de sermus

Au 14.11.2016 DEPENSES FCT 3081.67

RECETTES FCT 3270.00

Travaux exceptionnels toiture 64810.09€TTC

SUBVENTION 9000€

Des travaux d'amélioration par tranche seront à prévoir tous les ans sur ce bâti

\*\*\*Présentation bilan MERLE

DEPENSES FCT 159493.54

RECETTES FCT 175883.12

Excédent reporté sur l'exercice 2017

Très bonne fréquentation du site

Bilan présenté au CG19 ,à la communauté de communes de St Privat et aux habitants de STGENIEZOMERLE

#### PRIX DE L'EAU

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur les nouveaux tarifs de l'eau à compter du 01012018

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal décide de réajuster comme suit le tarif relatif à la fourniture d'eau potable aux divers abonnés

ABONNEMENT : de 1m3 à 100 m3 0.50€

De 101 m3 et plus

0.36€

Location du compteur 22€

Tarif vente eau commune de servieres le château(SAUR) 1.13 m3+

Mme le maire rappelle les différentes dépenses engagées relatives à l'eau potable

\*étude en cours CPIE

\*convention SAUR 3610€HT chloration

1650€HT nettoyage des châteaux d'eau

Changement compteur d'eau chez l'abonné

Face aux mises aux normes et étude engagée il est nécessaire d'augmenter le prix de l'eau au 01.01.2018

(Consommation 01.01.AU 31.12.2017)

Une réflexion est menée concernant la répercussion de l'eau achetée à la SAUR vis-à-vis de l'abonné

#### **QUESTIONS DIVERSES**

MME BOUSSU énumère les divers remerciements

-condoléances MME BERNADETTE VERGNE

Vifs remerciements pour le versement de subvention aux associations suivantes :

-carrefour de l'amitié

#### POINT NOEL

MME LE MAIRE demande à AURELIE MOURET de se rapprocher rapidement de MME COMBELONGE de STCIRGUESLALOUTRE pour finaliser l'organisation de l'arbre de Noel

MME LACOSTE MARIE LYNE est la nouvelle correspondante du journal LA VIE CORREZIENNE

POINT SUR LES TRAVAUX par M. MICHEL DALAIS (toiture, voirie, mur cour de la mairie)

MME JURBERT MFRANCE propose que Messieurs LAYOTTE CHRISTIAN et JURBERT PHILIPPE soient remercier lors de la fête de noël pour le prêt de terrain à l'occasion de la fête de l'élevage d'aout 2016

Deux colis gourmands leur seront remis

#### Tour de table

M. MAXIME BOYER demande si des travaux de voirie seront prévus en 2017

M. MICHEL DALAIS confirme qu'un état des lieux de la voirie a été effectué par ses soins de même qu'un devis d'empierrement de chemins sera établi

Achat à prévoir sur BP2017 : sonorisation et vidéo projecteur

M. VONTRAT propose de donner à la Commune un sapin de noël

Fin de la séance 20H40

CORINNE BOUSSU

MAXIME BOYER

Maire

Secrétaire